

L'appareil productif : atomisé et très autonome

Peu de spécialisation et grande homogénéité entre les deux départements

Au 1^{er} janvier 2008, 13 200 établissements du champ marchand non agricole sont implantés en Haute-Corse. Avec 82,6 établissements pour 1 000 habitants, le département est l'un des mieux dotés de France. La répartition sectorielle de ses unités productives diffère peu de celle de la Corse-du-Sud. Ces unités sont toutefois moins spécialisées dans les services et un peu plus orientées vers la construction et l'industrie.

Au 1^{er} janvier 2008, la Haute-Corse compte 13 200 établissements dans le champ marchand non agricole contre 12 650 en Corse-du-Sud. L'appareil productif présente d'évidents signes d'hypertrophie. On dénombre 82,6 établissements pour 1 000 habitants dans le département contre 51,9 en moyenne de province. La Haute-Corse fait ainsi partie des cinq départements de province les plus densément dotés après les Hautes-Alpes, la Corse-du-Sud, les Alpes-Maritimes et la Savoie. Cette hypertrophie s'explique en partie par l'activité touristique. En effet, les capacités du système productif doivent permettre d'absorber le pic de demande saisonnière. Cette activité liée au tourisme explique pour environ un tiers la dilatation de l'appareil productif par rapport à la moyenne continentale. Néanmoins, au-delà de cet effet « tourisme », l'appareil productif, formé d'une multitude de petites entreprises, demeure extrêmement dense. La répartition sectorielle des unités productives présente une grande homogénéité entre les deux départements de l'île. L'appareil productif de la Haute-Corse est toutefois un peu plus diversifié. Moins spécialisé dans les services qu'en Corse-du-

Sud, il est légèrement plus orienté vers les secteurs de la construction et de l'industrie.

Plus d'un établissement sur deux dans les services

Plus de la moitié des établissements de Haute-Corse appartiennent au secteur des services (54 %), proportion voisine de la moyenne de province mais légèrement plus faible qu'en Corse-du-Sud (55,5 %). C'est dans les services aux particuliers, comprenant notamment l'hôtellerie et la restauration, que l'écart est le plus important. La Haute-Corse figure certes parmi les départements les plus touristiques de France mais la prépondérance des activités liées au tourisme est toutefois moins affirmée qu'en Corse-du-Sud.

Le commerce est une activité majeure du système productif. Il regroupe à lui seul près d'un quart des établissements marchands du département. Mais, il ne s'agit pas pour autant d'une spécificité locale. En effet, le commerce ne pèse pas plus en Haute-Corse qu'en Corse-du-Sud et même légèrement moins qu'au niveau national. La densité commerciale (nombre de commerces rapporté à la population) est certes importante (14 magasins pour 1 000 habitants soit le double de la moyenne nationale), mais elle reflète essentiellement le maintien de commerces de proximité dans les zones enclavées ainsi que le surdimensionnement de certaines unités pour faire face à l'afflux de demande saisonnière.

La construction est un autre secteur clé de l'économie départementale. Elle regroupe 15,6 % des établissements, beaucoup plus qu'en moyenne de province (12,7 %) mais aussi un peu plus qu'en Corse-du-Sud.

La Haute-Corse un peu plus tournée vers l'industrie et le BTP

Répartition des établissements par grand secteur d'activité en 2008

	Haute-Corse		Corse-du-Sud	
	nombre	%	nombre	%
Industrie	981	7,4	807	6,4
Construction	2 065	15,6	1 915	15,1
Commerce	3 023	22,9	2 902	22,9
Services	7 135	54,1	7 025	55,6
Total	13 204	100,0	12 649	100,0

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements.

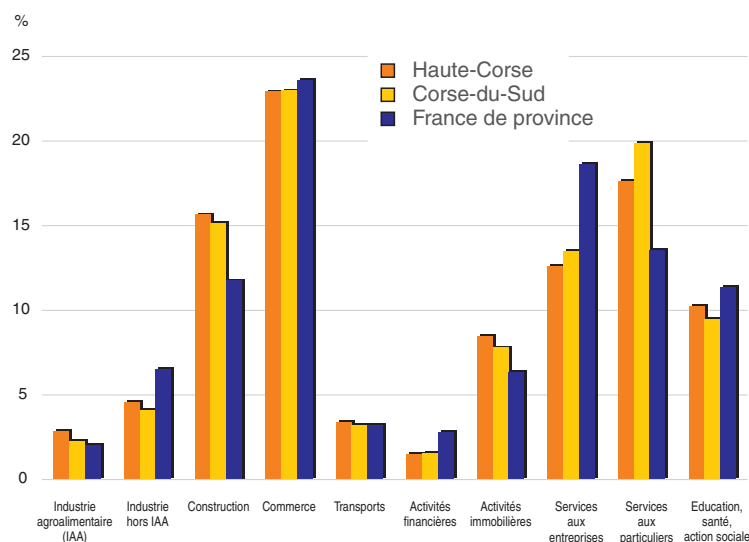
A l'inverse, l'industrie ne structure pas l'appareil productif du département. Elle ne regroupe que 7,4 % des établissements en Haute-Corse contre 9,2 % au niveau national. Ce constat global masque néanmoins des situations contrastées. L'industrie agro-alimentaire pèse nettement plus qu'au niveau national alors que l'industrie manufacturière reste limitée. Néanmoins, même modeste, l'activité industrielle est plus développée en Haute-Corse qu'en Corse-du-Sud, quel que soit le sous-secteur considéré.

Définition

Champ marchand non agricole : il s'agit des activités marchandes de l'industrie, de la construction, du commerce et des services ; y compris les activités financières les activités de location de biens immobiliers et hors agriculture. Ainsi, les entreprises du « parapublic » marchand, telle que les ex-grandes entreprises nationales (EDF, Air France, France Telecom ou la poste...) sont incluses dans ce champ.

Bien que très présent, le commerce pèse moins en Haute-Corse qu'au niveau national

Répartition des établissements marchands par secteur d'activité en 2008



Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements.

Des entreprises en majorité sous forme de personnes physiques

En Haute-Corse, comme partout ailleurs, les entreprises sont en majorité constituées en personnes physiques. Dans le département, les commerçants et les artisans sont beaucoup plus présents qu'en moyenne nationale, alors que les professions libérales sont sous-représentées. Parallèlement, les sociétés commerciales sont moins fréquentes qu'ailleurs.

Comme dans toutes des régions de province (à l'exception de l'Alsace), la majorité des entreprises de Haute-Corse sont constituées sous la forme de personnes physiques. Cette proportion est toutefois nettement supérieure à la Corse-du-Sud : 57 % contre 52 %.

Parmi les entreprises de Haute-Corse, les commerçants et artisans sont surreprésentés, au détriment des professions libérales. Les entreprises artisanales et de commerce représentent en effet 66 % des entreprises en personnes physiques, contre 61 % en moyenne de province. Ce constat reflète moins la prépondérance des très petites entreprises qui, quelle que soit leur activité, optent majoritairement pour ce type de statut.

A l'inverse, les sociétés commerciales sont un peu moins fréquentes dans le tissu productif départemental : 40 % soit 5 points de moins qu'en Corse-du-Sud. Ces sociétés ont en outre plus souvent qu'ailleurs la forme de SARL. Parallèlement, les sociétés anonymes sont rares en Haute-Corse (2 % des sociétés commerciales contre 4 % au niveau province). Ce phénomène est commun aux régions méditerranéennes. Même la société par action simplifiée, statut assez souple et donc adapté aux entreprises, est sous-représentée en Haute-Corse. Cette catégorie juridique concerne 3 % des sociétés du département, contre 8 % au niveau national.

Les artisans et commerçants surreprésentés

Catégorie juridique des entreprises en 2008 (%)

Catégories juridiques	Haute-Corse	Corse-du-Sud	Corse	France de province
Personnes physiques	56,7	51,6	54,2	52,0
Artisans commerçants	65,6	65,8	65,7	60,9
Professions libérales	25,4	26,6	26,0	33,7
Autres	9,0	7,6	8,3	5,4
Sociétés commerciales	39,9	45,1	42,4	43,4
SARL	92,9	94,5	93,7	86,1
SA	2,0	1,9	2,0	4,1
Sociétés par action simplifiée	3,1	2,1	2,6	7,7
Autres	2,0	1,5	1,7	2,1
Autres catégories juridiques	3,4	3,3	3,4	4,6

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements.

Déficit de taille et de concentration des établissements

Le système productif de la Haute-Corse est, comme en Corse-du-Sud, essentiellement formé de très nombreuses petites entreprises avec une nette prédominance d'unités sans aucun salarié. En outre, les établissements employant moins de 5 salariés regroupent deux fois plus de main-d'oeuvre qu'en moyenne nationale. Ils jouent ainsi un rôle majeur dans l'économie du département. Parallèlement, les grands établissements sont rares et pèsent moins qu'ailleurs dans l'emploi. Cet émiettement de l'appareil productif concerne en particulier le secteur industriel.

Le système productif de la Haute-Corse (tout comme celui de la Corse-du-Sud) se caractérise par un émiettement en un très grand nombre de petites unités de production. Entre les deux départements, la taille moyenne des établissements est très proche, mais deux fois inférieure à la moyenne de province. En particulier, les établissements sans aucun salarié prédominent nettement : 63 % contre 57 % en province.

Un rôle majeur pour les petits établissements

Les établissements de 1 à 5 salariés sont en proportion aussi nombreux en Haute-Corse qu'au niveau national : ils regroupent 28 % des unités productives. Cependant, ceux-ci jouent un rôle majeur dans l'emploi. En effet, ces établissements concentrent 31 % de l'emploi salarié marchand non agricole, deux fois plus qu'en moyenne de province. L'ensemble de l'économie départementale dépend donc beaucoup du comportement des très petites entreprises et les grands établissements ne dictent pas autant qu'ailleurs la conjoncture économique du territoire.

En effet, les grands établissements sont rares : seulement 630 établissements, soit 5 % des unités, ont 10 salariés ou plus contre 8 % en province. Ces « grands » établissements sont peu fréquents et en outre ils pèsent moins qu'ailleurs en termes d'emploi. La Haute-Corse est d'ailleurs le département où la concentration productive parmi ces

établissements est la plus faible. Les 5 % plus gros établissements de Haute-Corse concentrent 55 % de l'emploi salarié marchand non agricole contre 65 % en province. Cette atomisation du système productif peut constituer un frein, notamment en matière de productivité, d'économies d'échelle, d'embauche de personnel qualifié, d'émergence de pratiques innovantes ou encore d'investissement. A l'inverse, aucun groupe ou grosse entreprise n'est à ce point dominant qu'il pourrait à lui seul constituer un risque de vulnérabilité pour l'ensemble de l'économie du département.

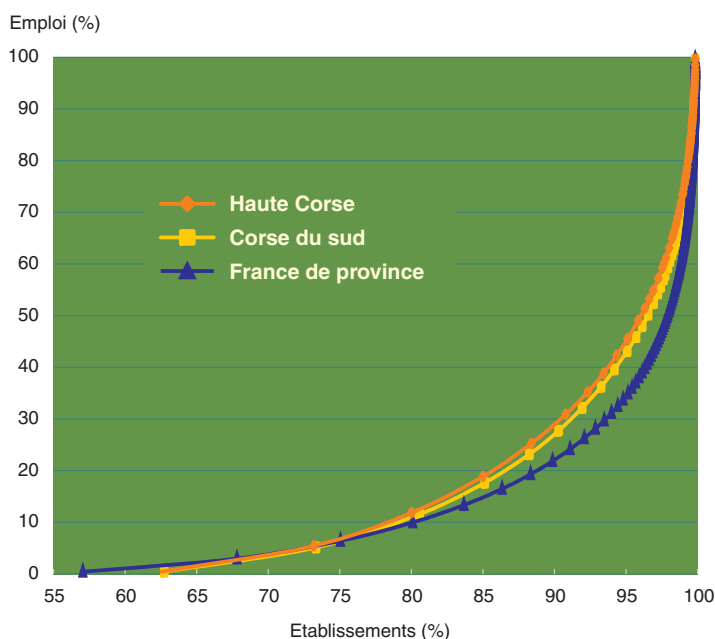
Faible concentration productive dans l'industrie

La faiblesse de la concentration productive recouvre néanmoins des situations variées selon le secteur d'activité. En particulier, l'industrie de Haute-Corse est très faiblement concentrée, encore moins qu'en Corse-du-Sud. Elle se distingue évidemment de la figure industrielle traditionnelle, à forte intensité capitaliste et extrêmement concentrée. L'industrie pèse en Haute-Corse presque autant qu'au niveau national dans l'appareil productif, mais trois fois moins en termes d'emplois ou de valeur ajoutée. Le déficit d'industrialisation du département est donc beaucoup moins dû à une pénurie d'entreprises qu'à leur émiettement en petites unités peu productives. En moyenne, un établissement industriel de Haute-Corse emploie 3 salariés, soit 4 fois moins qu'en province. Les 5 % plus gros établissements

industriels ne concentrent que 42 % de l'emploi salarié contre 67 % en province. Cette dilution de la production concerne l'ensemble des activités industrielles, y compris l'agroalimentaire, très présente mais particulièrement disséminée.

A l'inverse, les activités de proximité, commerce, construction ou services aux particuliers, ne souffrent pas du même déficit de taille. Ces activités sont faiblement concentrées en Haute-Corse, tout comme elles le sont au niveau national. Ainsi, les 5 % plus gros établissements de la construction concentrent 45 % des salariés contre 50 % en moyenne de province et 40 % en Corse-du-Sud. Par ailleurs, le BTP pèse davantage dans l'appareil productif qu'au niveau national, mais il pèse également un peu plus dans l'emploi et la valeur ajoutée créée. Néanmoins, il demeure une légère distorsion entre les deux départements insulaires. Les établissements de la construction sont plus fréquents en Haute-Corse mais, plus petits qu'en Corse-du-Sud, ils pèsent un peu moins dans l'économie.

Concentration des emplois marchands



Lecture : les 95 % plus petits établissements de Haute-Corse regroupent 45 % de l'emploi

Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements.

Grande autonomie mais aussi faible rayonnement

De par la prédominance des petites unités, l'appareil productif de Haute-Corse se caractérise par une forte autonomie. Les entreprises sont en effet peu dépendantes de centres de décision implantés à l'extérieur du département. Parallèlement, elles ont une faible influence sur l'emploi des autres départements.

L'économie de la Haute-Corse est extrêmement peu dépendante de centres de décisions extérieurs au département. Seulement 20 % des salariés du secteur marchand non agricole en Haute-Corse travaillent dans un établissement dont le centre de décision - siège social ou tête de groupe - est localisé en dehors du département. Il s'agit là du taux de dépendance le plus faible de tous les départements français, y compris outre-mer. En particulier, le BTP est presque complètement autonome. De même, l'industrie est essentiellement dirigée par des entreprises locales. A l'inverse, près d'un tiers de l'emploi des services est contrôlé par l'extérieur. Mais il s'agit presque exclu-

sivement d'emplois générés par les ex-GEN (grandes entreprises nationales), en particulier Air France, EDF, la Poste, France Telecom...

Les petites unités dépendent peu de l'extérieur

La structure même de l'appareil productif, où prédominent les petits établissements, explique cette forte autonomie. En effet, rares sont les petites unités dépendantes de l'extérieur. A l'inverse, 57 % de l'emploi généré par les grandes entreprises locales (plus de 50 salariés) est contrôlé par un centre de décision externe. En corollaire, l'emploi

L'appareil productif : atomisé et très autonome

Seuls deux salariés de Haute-Corse sur dix dépendent d'un centre de décision extérieur

Dépendance économique des établissements de Haute-Corse et de Corse-du Sud

	Nombre d'emplois dépendants		Taux de dépendance (%)	
	Haute-Corse	Corse-du-Sud	Haute-Corse	Corse-du-Sud
Ensemble	5 500	6 200	20	23
Secteur d'activité				
Industrie	500	900	18	31
Construction	200	300	4	6
Commerce	1 400	1 400	17	19
Services	3 400	3 600	32	30
Taille				
Moins de 10 salariés	1 000	1 100	8	9
De 10 à 19 salariés	900	900	17	18
De 20 à 49 salariés	1 100	1 200	24	25
50 salariés et plus	2 500	3 000	57	56
Catégories sociales				
Cadres	650	750	34	41
Professions intermédiaires	1 700	1 950	37	39
Employés	2 000	2 100	22	23
Ouvriers	1 150	1 400	11	13

Source : Insee, Lifi - Clap 2007.

qualifié, souvent concentré dans ces grosses unités, dépend beaucoup plus fréquemment de l'extérieur que l'emploi non qualifié.

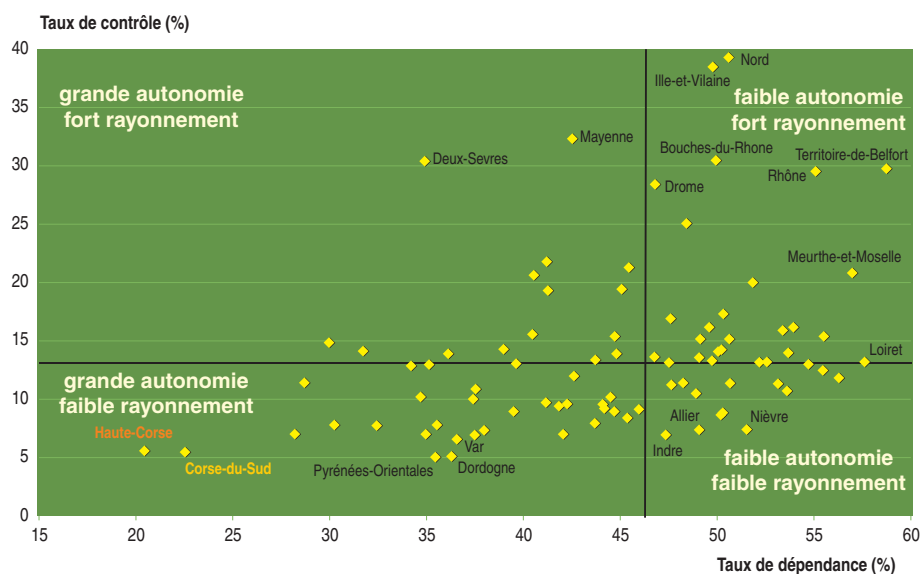
Cette forte autonomie est certes un atout dans la mesure où l'avenir économique du département se décide au sein même du territoire. Elle reflète néanmoins un défaut d'attractivité et d'investissements externes, potentiellement porteurs de croissance. En particulier, à l'exception de la Corsica Ferries, aucun groupe étranger ne pèse significativement dans l'emploi et donc dans l'économie du territoire.

Influence surtout en Corse-du-Sud

Parallèlement, les entreprises dont le siège est en Haute-Corse commandent très peu d'emplois hors du département. Environ 1 300 salariés du secteur marchand non agricole travaillent en France dans un établissement dont le centre de décision se trouve en Haute-Corse. L'influence du département hors de ses frontières est donc très limitée. D'autres départements métropolitains ont en commun ce faible rayonnement économique : la Corse-du-Sud mais aussi les Pyrénées-Orientales, la Dordogne ou encore le Var. En outre, l'influence de la Haute-Corse est très relative dans la mesure où elle s'exerce en majorité en Corse-du-Sud. Ainsi, 700 salariés de Corse-du-Sud opèrent dans un établissement dont le centre de décision est en Haute-Corse. C'est en particulier dans le secteur du commerce, et dans une moindre mesure la construction et les services aux entreprises que la Haute-Corse contrôle le plus d'emploi en Corse-du-Sud. Symétriquement, 600 salariés travaillent en Haute-Corse dans une unité dépendante de la Corse-du-Sud. Cet emploi concerne essentiellement les secteurs du commerce et du transport maritime.

Système productif de Haute-Corse : autonomie la plus élevée, rayonnement le plus faible

Influence et dépendance externe des départements



Lecture : 20 % des emplois de la Haute-Corse sont contrôlés par un centre de décision extérieur au département et l'emploi que contrôle la Haute-Corse hors du département représente 5,6 % de ses effectifs salariés.

Source : Insee, Lifi - Clap 2007.

La création d'entreprises très dynamique

En Haute-Corse, le nombre d'entreprises créées ne cesse de progresser. En particulier, la démarche entrepreneuriale est très vigoureuse dans la construction. Au sein du département, sept entreprises créées sur dix sont toujours actives après trois années d'existence.

Depuis le début des années 2000, la création d'entreprises n'a cessé de progresser en Haute-Corse. Cette dynamique entrepreneuriale est un atout incontestable dans l'économie du département. De 2000 à 2008, le nombre d'entreprises créées a augmenté en moyenne de 6,6 % par an pour atteindre 1 300 nouvelles unités. Sur cette période, la croissance des créations est légèrement supérieure à celle de la Corse-du-Sud et à la moyenne de province (+ 6,1 %). Le régime de l'auto-entrepreneur, mis en place début 2009, a encore accentué ce mouvement dans le département comme partout ailleurs. En 2009, plus de 2 140 nouvelles entreprises ont vu le jour, dont une moitié créée sous le régime de l'auto-entrepreneur.

Outre de nouvelles entreprises, se créent également des établissements secondaires d'entreprises existantes. Au total, en moyenne entre 2006 et 2008, se sont ainsi constituées 1 500 nouvelles unités de production, une centaine de plus qu'en Corse-du-Sud. Ces créations représentent 11,7 % du stock d'établissements existants. Ce taux de création est voisin de celui de Corse-du-Sud et dépasse tout juste la moyenne de province (10,9 %).

Vigueur du secteur de la construction

En Haute-Corse, la propension à créer un établissement est très logiquement plus forte parmi les secteurs les plus porteurs. En particulier, la construction se distingue nettement par la vigueur de la démarche entrepreneuriale. Sur la période récente, près de 350 nouveaux établissements du BTP naissent chaque année. Le taux de création dans ce secteur dépasse 18 %, le plus fort des régions françaises. D'autres activités sont également marquées par ce dynamisme, en particulier les services aux entreprises et aux particuliers. Toutefois, pour celles-ci les taux de création en Haute-Corse restent voisins de la moyenne nationale. Dans l'industrie, les créations demeurent peu nombreuses à l'image du poids de ce secteur dans l'économie du département.

Les entreprises créées majoritairement pérennes

Le dynamisme des créations ne s'opère pas au détriment de la pérennisation. En effet, parmi les établissements créés en Haute-Corse ces trois dernières années, 70 % sont toujours actifs. Cette survie est toutefois légèrement plus faible que celle constatée en Corse-du-Sud ou qu'en moyenne nationale (72 %). Même dans les secteurs les plus créateurs, la majorité des jeunes établissements est pérenne. Ainsi, dans la construction, 80 % des

établissements créés entre 2005 et 2007 sont toujours actifs au 1^{er} janvier 2008. Il faut toutefois relativiser ce constat, compte tenu de l'exceptionnelle croissance du BTP au cours de cette période.

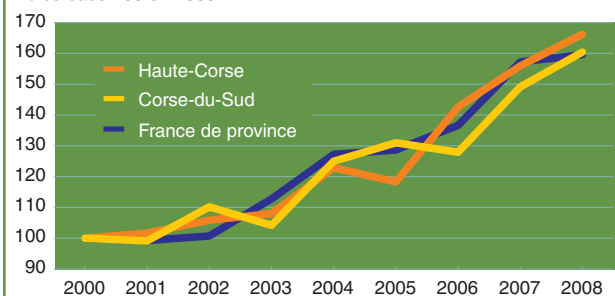
A l'inverse, le secteur du commerce se caractérise à la fois par un taux de création plus faible que le reste de l'économie et par une pérennisation plus fragile : seulement 62 % des entreprises du commerce créées depuis 2005 sont encore actives.

Cette dynamique, certes exceptionnelle, joue un rôle majeur dans la création de richesse et d'emploi au sein du département. Cependant, elle contribue à alimenter l'hypertrophie du système productif, composé d'une multitude de très petits établissements parfois peu productifs, dans une économie faiblement spécialisée où les synergies sont rares.

La hausse des créations plus importante en Haute-Corse

Evolution des créations d'entreprises

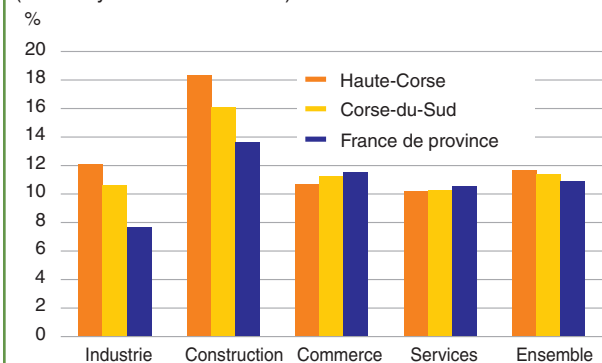
Indice base 100 en 2000



Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements.

La construction en tête pour les créations

Taux de création d'établissements par secteur d'activité (taux moyen de 2006 à 2008)



Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements.

Définition :

Création d'entreprise : correspond à l'apparition d'une unité légale exploitante n'ayant pas de prédécesseur. Elle inclut les réactivations d'entreprises dont la dernière cessation remonte à plus d'un an et les reprises d'entreprises s'il n'y a pas continuité de l'entreprise.